

and Forms parmi les expressions qui ne sont pas parlementaires. Je demande au très honorable député de retirer cette expression.

Le très hon. M. BENNETT: Tout cela dépend de la façon dont on emploie le mot. On a décidé qu'il n'était pas parlementaire mais si on s'en sert par souci d'exactitude on ne peut plus dire qu'il n'est pas parlementaire. Tout cela dépend si on l'emploie dans ce sens ou non.

M. BRADETTE: J'invoque le règlement. On ne m'a encore jamais traité d'ignorant et je demande que le mot soit retiré.

M. le PRÉSIDENT: A l'ordre. Sur l'appel au règlement soulevé par le ministre de la Défense nationale—je demande au très honorable député de bien vouloir reprendre son siège pour un instant...

Le très hon. M. BENNETT: Je n'avais pas remarqué que le président était debout.

M. le PRÉSIDENT: Le mot "impertinentes" n'est pas parlementaire et il figure à la page 98...

Le très hon. M. BENNETT: Je le sais.

M. le PRÉSIDENT. ...et je demande au très honorable chef de l'opposition de le retirer.

Le très hon. M. BENNETT: Je retire le mot "impertinentes" pour le remplacer par le mot "non pertinentes".

M. BRADETTE: Maintenant que vous avez rendu votre décision, monsieur le président, je demande que le mot "ignorant" soit retiré lui aussi. Il ne sied pas, il me semble, au chef de l'opposition de qualifier de la sorte des membres de cette Chambre, à moins de le faire de sorte à s'inclure lui-même.

Le très hon. M. BENNETT: Voilà une belle façon d'invoquer le règlement. Je continue...

M. le PRÉSIDENT: Sur l'appel au règlement soulevé par l'honorable député de Cochrane, je dirai que le mot "ignorant" n'est pas parlementaire. Il figure à la page 97.

Le très hon. M. BENNETT: "L'honorable député manque de connaissances"; je retire le mot "ignorant". Je sais parfaitement que les mots "impertinentes" et "ignorant" ont été considérés par d'autres parlements comme n'étant pas parlementaires mais je sais aussi qu'ils ont été employés bien souvent dans ce Parlement et j'aime à croire que Votre Honneur en est finalement venu à la conclusion que les règles concernant l'ordre devaient être respectées.

[L'hon. M. Mackenzie.]

Des VOIX: A l'ordre.

L'hon. M. DUNNING: C'est une réflexion malveillante à l'égard du président.

Le très hon. M. BENNETT: Ce n'est pas une réflexion malveillante; c'est un compliment que je lui fais.

M. le PRÉSIDENT: A l'ordre. Je ferais remarquer au très honorable chef de l'opposition que la première décision que j'ai dû rendre dans cette Chambre en 1936 était pour demander au chef de l'opposition de retirer le mot "impertinent" dont il s'était servi à l'égard de l'honorable député de Moose-Jaw.

Le très hon. M. BENNETT: Je me rappelle fort bien les circonstances. Il est cependant étonnant de constater combien de fois on a employé cette expression depuis. C'est tout ce que j'ai à dire.

Une VOIX: Qui les a employées

Le très hon. M. BENNETT: Je veux maintenant poursuivre mes remarques. Il y a eu du ciment fourni par les contribuables du pays pour servir aux travaux de Fort Henry. La Frid Construction Company a signé un contrat avec devis pour seulement \$70,000. On a dépensé plusieurs centaines de milliers de dollars. Avant la fin de la présente discussion, nous saurons exactement combien d'argent la Frid Construction Company a dépensé, et nous comptons bien obtenir une liste des personnes employées ainsi que des salaires payés au cours de ces travaux. On a pris du ciment dans un wagon; j'ai fait connaître le numéro du wagon; je puis citer d'autres renseignements, mais ceci va suffire pour établir ce que je veux prouver. On envoie le ciment à l'édifice Crane, on l'y laisse et les sacs vides sont envoyés à Fort Henry afin que le compte puisse être complet. Qu'on se rappelle bien cela. Voilà le genre de travaux qu'on fait là.

L'hon. M. ROGERS: Mon très honorable ami est-il capable de prouver que cela est vrai?

Le très hon. M. BENNETT: Je puis en prouver une partie. Les remarques que je fais...

L'hon. IAN MACKENZIE: Quelle partie?

Le très hon. M. BENNETT: Ce que j'ai dit à propos des wagons, du transport du ciment, du transport des sacs vides, ce sont là des faits irrécusables. Mes commentaires ne sont peut-être pas ceux que d'autres feraient, mes déductions non plus. Pour bien montrer ce qui s'est passé là, je rappellerai que j'ai fait remarquer que du ciment est allé à l'édifice Crane et que du ciment fourni par